

La Semaine de la Persévérance Scolaire vise à sensibiliser tous les acteurs à l'importance de la prévention du décrochage. Cet événement permet de mobiliser la communauté pédagogique et éducative autour des jeunes et de leur réussite, d'encourager les efforts des élèves et de valoriser l'engagement quotidien de tous les acteurs.

Quelques actions de la région académique :

- ★ " **Parce que revenir à la base est essentiel** "
Collège Henri Bretin (*Neuvic - 24*)
- ★ " **De la gestion des émotions pour une scolarité réussie** "
LP Francis Jammes (*Orthez - 64*) / LP André Campa (*Jurançon - 64*)
- ★ " **Construire son avenir** "
Lycée Jean Favard (*Guéret - 23*)
- ★ " **Développer les pratiques coopératives entre pairs au sein du dispositif « devoirs faits »** "
Collège Bernard Palissy (*St Léonard-de-Noblat - 87*).
- ★ " **L'apprentissage coûte que coûte** "
LP Charles Augustin Coulomb (*Angoulême - 16*)
- ★ " **Les 6^e de Camille Claudel à Poudlard** "
Collège Camille Claudel (*Civray - 86*)

ZOOM du jour

Les clauses sociales

Les clauses sociales permettent à des jeunes de 16 à 25 ans en situation de décrochage scolaire de réaliser un parcours de formation sécurisé en entreprise, en s'appuyant sur la commande publique. La durée du parcours dépend du montant prévisionnel du marché. Elle peut aller de 150h soit 1 mois pour découvrir le monde de l'entreprise jusqu'à 900h soit 6 mois. A l'issue du parcours, le jeune bénéficiaire peut reprendre une formation initiale ou accéder à un contrat d'apprentissage.

Dans le cadre de l'obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans qui se met en place à la rentrée 2020, les clauses sociales de formation sous statut scolaire sont une solution à mobiliser.

Ressources ONISEP ou autres



Actions de partenariat à l'échelle de la région académique

Depuis novembre 2018, les coordinatrices académiques MLDS de la Nouvelle-Aquitaine ont développé un **partenariat avec la PFRA Nouvelle-Aquitaine** (Plateforme régionale des achats publics rattachée au SGAR). Ainsi, les acheteurs de la PFRA ont intégré le dispositif des clauses sociales de formation sous statut scolaire dans plusieurs marchés tels que les réservations de places en crèches, les entretiens espaces verts et la blanchisserie.

La **cellule achats du SGAMI** (Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur) a également intégré cette clause sur des marchés de nettoyage. Un **travail de partenariat avec Pôle Emploi** est à venir sur un marché d'hébergement et restauration. Plusieurs parcours sont d'ores et déjà proposés à l'échelle de la région académique.

Du 1^{er} au 5 février 2021, retrouvez sur le site de votre académie des actions en faveur de la persévérance scolaire

Ce travail d'information et de valorisation a été réalisé en partenariat avec l'Onisep Nouvelle-Aquitaine